

TRANSACTION

Pour les biens en vente dont le prix se situe entre 0€ et 20 000€	3 000€ TTC
Pour les biens en vente dont le prix se situe entre 20 001€ et 100 000€	9% TTC
Pour les biens en vente dont le prix se situe entre 100 001€ et 125 000€	8% TTC
Pour les biens en vente dont le prix se situe entre 125 001€ et 150 000€	7% TTC
Pour les biens en vente dont le prix se situe entre 150 001€ et 250 000€	6% TTC
Pour les biens en vente dont le prix est supérieur à 250 001€	5% TTC

Les honoraires indiqués ci-dessus sont applicables à partir du 1er avril 2019.

Ces taux s'entendent TVA comprise au taux en vigueur de 20%.

Nos honoraires sont à la charge de l'acquéreur ou du vendeur en fonction du mandat.

Ils comprennent les prestations de visite, de négociation et constitution du dossier de vente.

LOCATION

Prestations de visite du preneur, de constitution de son dossier et de rédaction de bail	Honoraires d'agences TTC
Zone non tendue :	8 €/m ²
Zone tendue	10 €/m ²
Zone très tendue	12 €/m ²
Prestation de réalisation de l'état des lieux d'entrée (sauf si l'état des lieux est réalisé par un huissier, selon les tarifs en vigueur)	3 €/m²

Honoraires d'entremise et négociation en vue de la location	150 €
--	-------

Prestations de visite du preneur, de constitution de son dossier et de rédaction de bail (montant maximum ne pouvant être supérieur aux honoraires facturés au propriétaire)	Honoraires d'agences TTC
Zone non tendue :	8 €/m ²
Zone tendue	10 €/m ²
Zone très tendue	12 €/m ²
Prestation de réalisation de l'état des lieux d'entrée (sauf si l'état des lieux est réalisé par un huissier, selon les tarifs en vigueur)	3 €/m ²

Les montants indiqués correspondent à ceux prévus par le décret n°2014-890 du 1er août 2014.

NB: Les prix TTC sont calculés sur la base d'un taux de TVA de 20% - Barème applicable à compter du 1 avril 2019.

Visite, constitution du dossier, rédaction du bail, état des lieux d'entrée	
--	--

Honoraires de location et de rédaction d'actes (sur le loyer hors taxes et hors charges)	15% TTC du montant du loyer annuel hors taxes et hors charges
--	--

Baux commerciaux et professionnels

(à la charge du preneur et du bailleur selon les termes du bail) Honoraires de location (sur le loyer annuel hors taxes et charges comprises)

30 % TTC

* Les honoraires s'entendent TVA comprise au taux en vigueur de 20%

AUTRES BAUX

Box - parkings - garages - caves

Honoraires à la charge de chacune des parties (bailleur et locataire)

Visite, constitution du dossier, rédaction du bail, état des lieux d'entrée 150 €

GESTION LOCATIVE (à la charge du bailleur)

Honoraires (en pourcentage) 7.5% du loyer annuel charges comprises